

Enfers et paradis

Il y a deux siècles, en Europe, les biens publics nationaux n'outrepassaient guère la sécurité extérieure et intérieure, les routes, une justice de classe. Deux cents ans plus tard, leur emprise atteint de 40 à 50 % du PIB, ils incluent l'éducation, la santé, un minimum de revenu et de retraite, un bout de droit au logement. L'ouragan ultralibéral a laissé quasi intact ce pourcentage. Aucun gouvernement de l'Union européenne ne survivrait à la remise en cause réelle de ces conquêtes sociales : même l'électorat de droite se mobilise pour les retraites ou la qualité des soins.

La France vient de formaliser la couverture maladie universelle (CMU). L'Organisation mondiale de la santé (OMS) la classe championne du monde en ce domaine. Tous les pays bien placés ont un système fiscal imposant. Les États-Unis, plus rétifs, sont au 37^e rang.

Sur la longue période, cette irrésistible augmentation des prélèvements obligatoires n'a pas, au contraire, réduit les revenus privés : le gâteau imposé a plus que décuplé. La satisfaction des biens publics a eu un formidable effet de levier sur l'économie. L'impôt démocratiquement consenti et affecté est un jeu à somme positive, un extraordinaire instrument de civilisation : il suffit aux Européens de se souvenir du sort barbare réservé aux vieux travailleurs ou aux malades démunis.

Les paradis fiscaux ont une double fonction : miner le financement des biens collectifs, abriter la criminalité financière. Une mission parlementaire française a pointé le doigt sur Monaco, ses comptes anonymes et mafieux. La principauté se retrouve sur la "liste grise" publiée par le G7, aux côtés des Bermudes, des îles Vierges, de l'île de Man, de Jersey, Guernesey, Gibraltar, Malte, etc.

On a appris à cette occasion qu'elle était, par habitant, le premier bénéficiaire de l'aide publique française (avant même le Gabon !) : 1 milliard de francs pour 30 000 personnes. Puisque ses résidents, même milliardaires, ne paient pas d'impôt, il faut bien que le contribuable français contribue. Monaco est une affaire française, administrée par un ministre d'État français, une ville-palace destinée à recycler les capitaux d'une multitude de fraudeurs, escrocs, profiteurs et criminels. La Françafrique y a ses guichets, plus ensoleillés qu'à Genève.

Situés dans la proche périphérie et sous le contrôle des pays riches, les paradis fiscaux sont tolérés par leurs dirigeants, qui y gèrent les produits de leur corruption passive. Les multinationales et les dictateurs richissimes des pays pauvres y détournent les rentes des matières premières. Les sociétés de mercenaires y installent douillettement leurs sièges. Les services secrets s'y affranchissent un peu plus du contrôle démocratique.

Les quelques juges censés poursuivre la criminalité financière constatent que l'argent de la corruption utilise les mêmes circuits, les mêmes sociétés fiduciaires que les mafias. Si par exemple Jersey refuse d'exécuter une commission rogatoire française portant sur le blanchiment de 200 millions de francs, dans un contexte de trafic de drogue (*Le Monde*, 08/06/2000), c'est peut-être que cet argent avoisine d'un peu trop près celui des "services", de sociétés ou de personnalités britanniques... On comprend dans ce contexte que lors de leur sommet portugais, les Quinze n'aient pas avancé sur la fiscalité de l'épargne.

L'anonymat des comptes bancaires est antagonique de l'impôt, il est le boulevard du crime. Si ATTAC et son projet de taxe Tobin sur les transactions financières connaissent un tel succès, c'est qu'ils mettent en plein dans le mille. Il ne s'agit pas seulement de mettre un terme à cet anonymat, ce privilège extraterritorial des fraudeurs et des mafieux, qu'aucun État digne de ce nom n'admet sur son sol. Mais il est question d'amorcer une fiscalité internationale, de commencer à financer ces « Biens publics à l'échelle mondiale » dont nous avons expliqué ici que l'institution est inéluctable. (Nous venons de créer une association sous ce vocable, pour en hâter la prospective et la promotion).

La mondialisation est inévitable. Son caractère civilisé dépend de l'invention de jeux à somme positive, qui assureront à chacun un minimum de droits et de protection - y compris face aux risques écologiques ou aux crimes contre l'humanité. Le financement de tout cela s'appelle le fisc - loin des aléas de l'aide ou de la charité. N'en déplaise aux démagogues, c'est une bien belle chose.

Il n'a rien compris cet editorialiste (ingrat) de RFI (23/06/2000), excusant Monaco et les autres contrées épinglées sur les listes noire et grise du G7 : « *S'il y a des paradis fiscaux, c'est qu'il y a des enfers fiscaux* ». Ce genre d'enfer attire, fût-ce au prix de leur vie, les immigrants venus de pays à la fiscalité saccagée - par des dirigeants criminels et leurs complices étrangers. Les Tchadiens préféreraient sûrement que s'applique à leur pétrole des taxes de type européen, alors qu'il alimente impunément les comptes paradisiaques du clan Déby. À Monaco, entre autres.

SALVES

La Banque à découvert

Le 6 juin, la Banque mondiale a donné son feu vert au projet pétrolier Tchad-Cameroun. Pour lutter contre la pauvreté, soi-disant. En réalité, l'argent et la garantie des contribuables, requis par les gouvernements actionnaires de la Banque, ne sauraient être davantage dévoyés. Ces gouvernements, et la Banque, ont cédé au lobbying effréné de quelques multinationales (Exxon, Bouygues et Bolloré entre autres), qui ont négocié un contrat léonin avec le sinistre régime tchadien et se sont entendues comme larrons en foire avec la kleptocratie camerounaise.

La Banque sait qu'elle va renforcer les moyens de répression de deux dictatures. Du Tchad, le député Yorongar lui adresse la litane des habitants et chefs de village de la région pétrolière, torturés ou exécutés.

La Banque sait que l'argent du pétrole sera gaspillé. Selon le même Yorongar, le général Youssouf Boy, beau-frère d'Idriss Déby, a été brièvement arrêté à Kousseri, ville-frontière camerounaise, alors qu'il ramenait 15 milliards de faux CFA. Ces faux billets seraient destinés à remplacer une avance sur recettes pétrolières empochée par le clan présidentiel.

La Banque sait que la plupart des ONG de par le monde, tout comme les opposants à la dictature tchadienne, sont hostiles au projet pétrolier - du moins sous un tel régime. La Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH) a publié sur le sujet un très vigoureux communiqué, *Pour qui le pétrole coulera-t-il ?* (06/06/2000).

Nous avons eu la preuve que la concertation de la Banque avec les ONG n'était qu'un leurre (cf. *Billets* n° 73). Lors des ultimes

rencontres avec les associations, elle a accepté la présence de l'ambassadeur tchadien à Washington, suspecté d'être personnellement impliqué dans de nombreuses tueries.

Qu'importe, puisque selon le président de la Banque, James Wolfensohn, « *le projet Tchad-Cameroun reflète un effort de collaboration sans précédent entre la Banque mondiale, un ensemble de groupes privés et les deux gouvernements* ». Le mot "collaboration" est particulièrement bien choisi.

Concours

Un certain nombre de médias et de personnalités ont apporté leur concours, parfois inattendu, à cette entreprise. **Le Monde diplomatique** (voir *À fleur de presse*) présente le chantier de l'oléoduc parmi les signes d'« *espoir d'une véritable renaissance de l'Afrique* ». **Libération** (07/06/2000) se gausse du député résistant Yorongar, qui serait invoqué « *à tout bout de champ de pétrole* ». Pour ce journal, les « *contempteurs du projet* » relèvent d'« *une partie de poker menteur universelle* ». Un scepticisme distingué.

Dans *Le Monde*, **Michel Rocard** parle à propos du régime Déby d'un « *gouvernement démocratiquement élu* » et de « *bilan plutôt encourageant* » ! Il commet un long plaidoyer pour ce projet « *réconfortant* » et les méthodes idylliques de la Banque.

L'ancien PDG d'Elf, **Loïk Le Floch-Prigent** (LLFP), réputé dans toute l'Afrique pour sa philanthropie, a été un intermédiaire important dans le bouclage du projet - avec l'arrivée d'un investisseur soudanais et de la compagnie indonésienne Petronas. Celle-ci a fait ses preuves au Sud-Soudan voisin, dans le contexte d'une effroyable guerre civile. LLFP est à l'aise dans ces contextes : il fit très fort en Angola. C'est aussi un négociateur de premier plan auprès du Congolais Sassou Nguesso.

Soutiens

L'ordre milicien du dictateur congolais **Sassou Nguesso**, ordonnateur en 1998-99 d'une série de crimes contre l'humanité, ne consent évidemment aucune ouverture politique. Oubliés les accords de fin 1999, qui interrompirent la guerre civile.

Le "vainqueur" continue pourtant de s'attacher quantité de cautions et soutiens. Le 6 juin, le recteur de la Sorbonne, Charles Zorgbibe, et le directeur de la *Revue de politique internationale*, Patrick Wajsman, sont allés décerner un prix à ce président-modèle.

Sassou II venait d'être reçu par Jean-Paul II, le 29 mai. Sa visite officielle a fait la "une" de *L'Osservatore Romano* - qui n'en manque pas une. De quoi désespérer bien des catholiques.

Pas Vincent Bolloré. Il s'enthousiasme : « *Le Congo est certainement l'un des pays où nous développerons le plus nos activités dans les années à venir. [...] Si je suis ici, aujourd'hui, c'est que je crois au redressement du pays sous l'impulsion du président Sassou Nguesso* » (*Les Dépêches de Brazzaville*, 28/04/2000). Si Bolloré guigne l'exploitation du Chemin de fer Congo-Océan (CFCO), il préfère quand même laisser la SNCF en première ligne pour sa remise en état.

Ami de Bolloré, Michel Rocard compte parmi les partisans de Sassou. Son "Monsieur Afrique", Michel Dubois, s'efforce de rameuter en ce sens les rangs socialistes. À droite, les ralliements sont stimulés depuis longtemps par Jacques Chirac et Michel Roussin.

La boucle est bouclée

En 1994, **Bruno Delaye** dirigeait la cellule Afrique de l'Élysée. Nul n'ignore plus les multiples soutiens alors accordés par la France à ceux qui commettaient un génocide au Rwanda.

Le même vient d'être promu Directeur général de la **coopération** internationale et du développement. Sous les ordres d'un ministre qui, en 1994, était à l'Élysée son supérieur hiérarchique : Hubert Védrine, très influent Secrétaire général d'un François Mitterrand diminué par la maladie.

En cette année 2000, la politique franco-africaine - où s'insère forcément l'action du Directeur de la coopération - affiche plus clairement ses priorités. Lors d'un récent déjeuner avec des parlementaires, **Lionel Jospin** et **Michel Rocard** ont résumé leur point de vue commun : on n'a en rien à faire que les chefs d'État africains pillent et maltraitent leur pays, ce qu'on veut, c'est qu'ils le tiennent.

Si, ils en ont affaire : l'actuel et l'ancien Premiers ministres socialistes sont au mieux avec les chefs des grandes entreprises françaises qui coopèrent allégrement avec les dictateurs pillards. Même si ces derniers, comme au Congo-B ou au Tchad, ne reculent devant rien pour "tenir" leur peuple.

Est-ce une coopération bien "soutenable" ?

Kisangani

La scandaleuse guerre à laquelle se sont livrés début juin les armées ougandaise et rwandaise, au milieu de Kisangani et de ses habitants, a fait au minimum 400 victimes civiles. Colette Braeckman a vécu au jour le jour et décrit dans *Le Soir* leur sort atroce.

L'ONU a mis la pression sur les présidents des deux pays, mais bien tardivement. Toutefois, la résolution sévère adoptée à l'unanimité le 16 juin par le Conseil de sécurité montre que la coupe est pleine.

Mi-juin, la rencontre Kagame-Kabila au Kenya a donné l'impression d'un possible *deal* au sommet entre Rwanda et Congo-K, court-circuitant à nouveau tout débat politique.

Bien que la France n'apparaisse pas directement impliquée dans cette bataille de Kisangani, *Survie* a pris position le 13 juin dans un communiqué :

« *Alors que les armes semblent s'être (provisoirement ?) tuées à Kisangani, les humains sortent de leur cache pour compter les victimes d'une série de crimes de guerre.*

La présomption, l'inconséquence, la fringale diamantaire des militaires rwandais et ougandais n'ont rien à envier au cynisme des grandes puissances qui dominent l'ONU, dont les intérêts n'incluent pas les populations de l'Afrique centrale.

Le cynisme des uns amplifiant le cynisme des autres, les résultats sont ce à quoi on pouvait s'attendre : désastreux.

Avec cette récidive, Museveni et Kagame sont en train de solder leur crédibilité politique. En multipliant les victimes civiles, en prenant le fusil pour une stratégie, ils pérennisent les problèmes d'une région qui en déborde. Ils ne sont pas les seuls, mais ils viennent de se distinguer par de singulières turpitudes.

Les peuples de la région des Grands Lacs sont mis au défi de vivre ensemble sans haine les uns pour les autres. Puissent-ils le comprendre et ne pas se laisser prendre au piège. Leur avenir proche dépend sans doute davantage de leurs propres capacités politiques que de celles de leurs dirigeants, que de la sollicitude de Washington, de Paris, de New York ou de Bruxelles... Par delà leur actuel désarroi, l'épreuve commune de leur solitude contribuera peut-être à rapprocher leurs initiatives ».

Question haine, on peut trouver à Kinshasa des textes de plus en plus délirants (voir *À fleur de presse*).

Par ailleurs, *Survie* a signé un ensemble de « *12 propositions à la France et à ses partenaires de l'UE* », intitulé *Pour une politique européenne dans la région des Grands Lacs*. Ce document est plus politique que de coutume. Publié en juin par un

groupe important d'ONG européennes, il préconise notamment un embargo sur les armes. (Contact : François Janne d'Othée, CCAC, 165 rue des Tanneurs, B1000 Bruxelles, % 32 2 502 33 12).

Politesse

L'Union européenne a encore bien des progrès à faire. *Vigilance-Soudan* (04-05/2000) expose comment 13 pays de l'UE, dont la France, ont proposé et fait voter par la Commission des Droits de l'homme de l'ONU une pitoyable résolution sur le Soudan.

Depuis une décennie, un pouvoir intégriste et raciste agresse et affame le Sud du pays, et désormais lui vole son pétrole. Ce régime-là a droit à tous les encouragements, tandis que l'armée rebelle essuie la majorité des reproches. Elle en mérite, certes. Mais la responsabilité politique n'est pas comparable.

« Pour être bien noté, il faut être poli, promettre, et dire qu'on fait des efforts », commente *Vigilance-Soudan*. Il faut surtout "tenir" le robinet du pétrole. Moyennant quoi, l'ONU ne dira pas un mot lorsque, dans la région martyre des monts Nouba, l'une de ses missions sera lourdement bombardée. Et elle gardera le silence sur ce martyre interminable.

Bonne gouvernance

La hausse des cours du pétrole et du gaz procure à l'**Algérie** une dizaine de milliards de dollars supplémentaires. Il y aurait bien des manières d'utiliser convenablement cet argent, entre une population appauvrie, qui ne mange pas à sa faim, et le desserrement du fardeau de la dette.

Au lieu de quoi, les généraux qui tirent les ficelles envisagent de claquer cette aubaine selon un double usage, militaire et civil, qui satisfasse à la fois leurs parrains américains et français et leur appétit de méga-commissions : des frégates et destroyers aux USA ; des usines de dessalement de l'eau de mer pour l'Oranie, l'Algérois et le Constantinois, chez Vivendi, Noos (Suez-Lyonnaise des Eaux) et Saur (Bouygues).

Il y aurait des modes moins dispendieux d'approvisionnement en eau ; de telles usines, mal entretenues comme nombre d'équipements en Algérie, risquent de rapidement tomber en panne. Mais Jérôme Monod, passé de la direction de Noos à celle de la campagne de Jacques Chirac, veille au développement des échanges franco-algériens. Il a multiplié les visites à son ami le président Bouteflika. Le fluide passe avec l'Élysée.

Entêtement

Blaise Compaoré continue de tenter, désespérément, d'étouffer le scandale du meurtre de David Ouedraogo, le chauffeur de son petit frère François. Pour avoir trop insisté sur cette affaire, entre autres, le journaliste Norbert Zongo a été assassiné en décembre 1998 - ce qui depuis lors tient le **Burkina Faso** en effervescence politique.

Le 26 mai, le gendarme Abdoulaye Semdé, soupçonné d'avoir rédigé un faux procès verbal d'audition du chauffeur, est décédé suite à une sorte de démence inexplicable. L'AFP elle-même observe (02/06/2000) que cela porte « à six le nombre de cadavres qui jalonnent cette affaire ». Ça se passe comme ça chez l'ami de Roussin et Pasqua. Mais on n'ensevelit pas si facilement le souvenir d'un Zongo.

Wade l'éclectique

Élu avec le soutien décisif de la gauche sénégalaise, le président Wade assure à droite. Côté idéologie, il a prononcé le 3 mai une conférence pour un club d'extrême-droite, le Cercle Renaissance - qui le considère comme un des siens (*Notes du Réseau Voltaire*, 01/06/2000).

Côté business, il est au mieux avec Bouygues et Bolloré ; il a reçu à Paris les présidents de Noos et Vivendi. Tous sont avides de suivre l'exemple de France-Telecom, qui a acquis la société nationale privatisée (Sonatel) : la firme française a fait 40 % de bénéfices sur un chiffre d'affaires d'un milliard de FF (*La Lettre du Continent*, 08/06/2000).

Sécessionniste

Venu de la Réunion, le journaliste puis patron de presse Jean-Claude Vallée a joué, en 1975, un rôle majeur dans la séparation de Mayotte d'avec l'archipel des **Comores**.

Depuis 1997, au moins, il fait de même à Anjouan. Son magazine *Via*, sur papier glacé, fait la propagande des séparatistes. Lui-même arpente les rues de l'île avec leur emblème. Il s'y est allié avec un homme d'affaires italien, qui a monté *Le Café de Paris* et multiplie les investissements immobiliers. La pension où Vallée séjourne à Mayotte sert de relais à d'autres "investisseurs" européens, et à un personnage réputé très proche des services français.

L'indépendance comorienne ne se délite pas toute seule. Pendant ce temps, l'homme fort d'Anjouan, le colonel Abeid, annonce qu'il éliminera les partisans des accords d'Antananarivo - qui prévoient la réintégration d'Anjouan dans l'archipel comorien, avec un lien fédéral souple.

Barbouzes et compagnie

Le juge Marc Brisset-Foucault enquête sur une exportation illégale de matériel de guerre et le versement de 7 millions de dollars de commissions occultes. En perquisitionnant le 9 mai au siège de la société **Communication et Systèmes** (CS, ex-Compagnie des Signaux), Il ne pensait pas déclencher un tel hourvari.

C'est que CS est une firme spéciale, où ont "pantouflé" d'anciens hauts responsables de la DST (Raymond Nart et son adjoint Jacky Debain), ainsi qu'un brillant stratège du Secrétariat général de la Défense nationale, le général Claude Mouton. Sous la houlette d'un ancien du groupe Bolloré, Yazid Sabeg.

Nart a traité de très haut les policiers accompagnant le juge (« *Écrasez-vous !* ») et se retrouve accusé d'outrage à leur égard. Où va-t-on si la simple police peut fouiner chez une société qui fournit des systèmes d'écoutes téléphoniques ultra-perfectionnés à la pétro-dictature angolaise ?

De mauvaises langues prétendent qu'une partie aurait été réexportée en Serbie. Elles surfent sur la vraisemblance : on est très philoserbe chez les anciens de la DST, comme dans le réseau Pasqua. Or c'est un ténor pasquaïen des ventes d'armes, Pierre Falcone, qui sert d'intermédiaire avec le régime de Luanda. Sa société Brenco n'opère pas qu'en Afrique, mais jusqu'en Birmanie et à Taiwan - destination sensible s'il en est (*L'Express*, 25/05/2000 ; *Notes du Réseau Voltaire*, 01/06/2000 ; *La Lettre du Continent*, 25/05/2000 et 08/06/2000).

Les révélations de Roland Dumas (*Le Vrai Papier journal*, 23/06/2000) sont peut-être le signal d'un feu nourri de règlements de comptes. Et d'un grand ménage chez les "opérateurs" français ?

Un regain d'activité de la justice financière n'est pas étranger à l'implosion, bienvenue, du parti souverainiste de Charles Pasqua et Philippe de Villiers. Le second a profité d'une perquisition chez Jean-Jacques Guillet, Secrétaire général du RPF, pour exiger que soit mis à l'écart ce bras droit de Pasqua. Refusé ! Rupture consommée.

Éminence de la Grande loge nationale de France (GLNF) et de l'émirat français-français des Hauts-de-Seine, Guillet aurait jadis perdu, pour son *Quotidien du maire*, 9 millions du milliardaire André Guelfi. Pasqua cerné par l'affaire Elf ?

Frauduleuses monarchies

Le député vert Noël Mamère a été rappelé à l'ordre par le président de l'Assemblée nationale, Raymond Forni, pour avoir énoncé une évidence : la **fraude électorale** à Paris, énorme et institutionnalisée, avait été organisée par l'ancien maire, l'actuel président de la République, Jacques Chirac. « *Tripot électoral* », ose titrer *Le Monde*.

Pour l'avocat Vincent Toledano (*Libération*, 22/06/2000), les faits peuvent être aussi qualifiés de « *trafic d'influence* », « *prise illégale d'intérêts* », « *faux en écritures publiques* ». Et même « *association de malfaiteurs* » : la fraude perpétuait l'accès d'un clan aux milliards des commissions occultes sur les marchés publics de la capitale.

Rappelons qu'au moment des indépendances, ceux des chefs d'État d'Afrique francophone qui ne furent pas installés par l'assassinat (Togo, Centrafrique), ou le massacre (Cameroun), le furent trop souvent par la fraude électorale - une manie foccartienne.

À partir de 1990 et du discours de La Baule, la France officielle s'est mise à fournir des urnes transparentes, pour "coopérer à l'avènement de la démocratie". Cependant, les escouades de "coopérants électoraux" du néogaullisme parisien ou pasquaïen, rompus aux mille et une méthodes de la fraude, parvenaient presque à tout coup à inverser le suffrage populaire. Ainsi était consacrée "démocratiquement" la perpétuation des dictatures.

Le Monde dénonce justement, dans un éditorial (03/06/2000), « *la nature de la fonction présidentielle sous la V^e République et l'excessive sacralisation dont elle est l'objet, dans la droite ligne de la tradition monarchique* ». Mais il ne faudrait pas oublier les sous-produits néocoloniaux de ce système.

Sentiments mêlés

En ratifiant discrètement le 9 juin le traité de Rome instituant la **Cour pénale internationale** (CPI), Jacques Chirac a, comme prévu, opté pour l'article 124 : durant 7 ans, la CPI ne pourra poursuivre des citoyens français pour crimes de guerre.

Le Président cède ainsi au lobby militaire, contre l'avis de la très grande majorité des députés - jusqu'au sein du RPR. Le très renseigné Jean-Paul Cruse, journaliste à *VSD*, propose une explication sulfureuse de cette docilité présidentielle : une équipe « *du renseignement militaire* », infiltrée « *dans une banque arabe en Suisse* », serait tombée « *sur des pièces révélant un circuit occulte de financement d'un parti politique* » (*Zoo*, 10/1998). De là viendraient les nombreuses missives du "corbeau" à la justice, téléguidées comme des missiles.

Le régime **syrien** détient des renseignements du même genre. Il les distille parfois (*Billets* n° 76). Le dictateur Hafez el Assad a commis au moins un crime contre l'humanité (le massacre des 20 000 habitants de Hama, en 1982). Jacques Chirac est allé, solitaire, à ses obsèques - oubliant aussi « *l'assassinat de notre ambassadeur Louis Delamare, ainsi que l'attentat du Drakkar contre les soldats français* ». La précision est de François Hollande, n° 1 du PS (*Le Canard enchaîné*, 14/06/2000).

Félicitons-nous pourtant de la ratification de la CPI par la France. Il paraît même que Paris se trouve propulsé à la pointe des signataires du traité, contre les manœuvres américaines tendant à le vider de sa substance...

Bons points

- 80 artistes et intellectuels africains se sont réunis à Kigali, du 27 mai au 5 juin, autour du thème « **Rwanda** : écrire par devoir de mémoire ». La rencontre, que nous avons suivie, était préparée depuis deux ans par l'écrivain tchadien Nocky Djedanoum. Installé à Lille, il y anime chaque année le festival Fest'Africa (www.nordnet.fr/festafrika). Sur une pleine page, *Le Monde* du 8 juin donne un aperçu des productions de cet aréopage. À commencer par une dizaine de livres (voir *Lire*).

- Le 6 juin, Laurent Bucyibaruta, ancien préfet de Gikongoro (où le bilan du génocide fut particulièrement lourd), a été arrêté à Bar-sur-Aube et déferé à la justice française. Sur plainte de la FIDH et de la Ligue des droits de l'homme.

- Le 21 juin, la cour d'appel de Paris a dessaisi les juges Marie-Paule Moracchini et Roger Le Loire de l'enquête sur la mort, à Djibouti, du magistrat français **Bernard Borrel**. *Billets* (n° 78 à 82) a longuement évoqué cette affaire d'État, qui met en cause les plus hautes autorités djiboutiennes et peut-être françaises.

Élisabeth Borrel, veuve de Bernard et elle-même magistrate, mène un admirable combat pour la vérité, dans un climat de magouille judiciaire rappelant l'affaire Dreyfus. La Justice semble se ressaisir.

Sa ministre, Élisabeth Guigou, vient aussi d'annoncer une enquête sur la "disparition" de deux dossiers d'instruction relatifs à l'église de Scientologie. L'affaire était instruite (lentement) par Marie-Paule Moracchini, installée jusqu'ici à un endroit stratégique : au Palais de justice de Paris, elle dirige le bureau qui désigne les juges d'instruction.

- Le procureur de Nice Éric de Montgolfier a obtenu l'arrestation de Marcel Giordanengo : selon un commissaire de police, cette figure influentissime de la Grande loge nationale de France (**GLNF**) fonctionnait « *comme un parrain* » régional (*Le Journal du Dimanche*, 11/06/2000). Le rôle de la GLNF, surinvestie en Françafrique comme dans la droite et les médias français, est de plus en plus ouvertement contesté.

- Depuis février 1999, une convention de l'OCDE interdit tout versement de **commission** à l'occasion de la signature de **gros contrats** à l'étranger. Le gouvernement français a proposé d'en ratifier une version édulcorée, permettant de reconduire les commissions en cours. *Lonesome cowboy*, le député socialiste **Jacky Darne** a déposé un amendement pour revenir au texte initial de l'OCDE.

Mais *Le Canard enchaîné* (14/06/2000) tient à rassurer « *le valeureux commerce français : d'éventuelles poursuites peuvent être engagées seulement par le ministère public. [...] La lutte contre la corruption est une très, très, très longue marche* ».

Fausse notes

- Peu habitués à lire les publicités du **Monde**, une surprenante annonce nous avait échappé, le 22 avril. Le quotidien co-organisait « *une journée de séminaire entreprises* » sur la Côte d'Ivoire, avec pour objectif de « *montrer que l'équipe économique du gouvernement de transition entend privilégier la franchise et l'austérité* ».

Soyons francs avec les héritiers de l'austère Jacques Fauvet : ce genre de propagande pose comme un problème

déontologique...

Le 3 juin, certes, l'équipe du *Monde* précisait qu'elle n'avait pas participé à un cahier de 12 pages de propagande pour le régime mauritanien, *La caravane du développement*. Mais est-ce indifférent d'héberger au cœur du journal une si épaisse publicité pour un pouvoir auteur de crimes contre l'humanité, en acceptant sa manne ? *Le Monde* veut-il rivaliser avec *Jeune Afrique* ?

- Le groupe **Jeune Afrique/L'intelligent** a réuni un "comité scientifique" pour choisir le préfacer de l'édition 2000 de son *Atlas de l'Afrique*. Lauréat : Paul Biya, potentat du pays le plus corrompu au monde, le Cameroun (LdC, 08/06/2000). Un comité sciençafrique ?

- *Le Monde* n'est pas seul à aider le franc et austère général **Robert Gueï**. Selon *La Lettre du Continent* (25/05/2000), au moins trois hauts gradés tricolores (Raymond Germanos, Jacques Lanxade et Jeannou Lacaze) veillent sur leur collègue ivoirien. L'un d'eux lui aurait même proposé de monter un crédit-relais de 458 millions de dollars. Quelle polyvalence !

- « *L'Union européenne croit de son devoir moral de protester contre le fait que des innocents souffrent* » en **Tchéchénie**, explique dans les *Izvestia* son "Monsieur politique extérieure", Javier Solana. En même temps, elle croit de son intérêt de valider la thèse russe d'une « *lutte contre le terrorisme* », et d'accepter que Moscou se pose en défenseur de la civilisation occidentale. Drôle de civilisation !

- Fin mai, lors de la même séance, la "Chambre suprême de justice maçonnique" du **Grand Orient de France** (GO) a pris deux mesures hautement significatives : elle a exclu le président et deux autres dirigeants du *Réseau Voltaire*, qui joue un rôle considérable dans la dénonciation des réseaux de corruption de la République ; elle a réintégré Roland Dumas et Michel Reyt, l'un des grands maîtres de la corruption française.

Ceux qui croyaient que le GO, obédience plutôt à gauche, résisterait mieux que la GLNF à Mammon et à ses pompes Afrique, prennent un coup au moral.

Carnet

- Le 8 avril à Paris s'est créé un *Comité de soutien pour le jugement de Hissène Habré* (% 01 49 06 92 43 ou 01 40 33 67 65). Il édite un bulletin d'information, *La Tchadienne*.

(Achevé le 25/06/2000)

ILS ONT DIT

Françafrique

« Vous avez bien voulu attirer l'attention du ministère des Affaires étrangères sur la convention internationale de 1989 contre le recrutement, l'utilisation, le financement et l'instruction des mercenaires. [...] Le gouvernement n'envisage pas actuellement que la France devienne partie à cette Convention. [...] [Cela] ne saurait [...] avoir pour conséquence de consacrer l'impunité des actes liés au recrutement, à l'utilisation, au financement et à l'instruction de mercenaires français ou étrangers en France. Notre code pénal comporte en effet des dispositions permettant déjà de poursuivre et de réprimer ces pratiques ». (**Ronny ABRAHAM**, Directeur des Affaires juridiques au ministère des Affaires étrangères, réponse du 3 mai à un courrier adressé dans le cadre de la campagne de *Survie* pour la ratification de la convention en question).

[Le Quai d'Orsay oublie de préciser que les articles du Code pénal en question ne sont jamais utilisés, puisque les officines françaises de recrutement de mercenaires prospèrent avec la bienveillante attention de la Sécurité militaire (DPSD), à l'usage des multinationales ou des autres "services" français].

Algérie

« On peut se demander, face à certains témoignages de tortures, comment un être humain peut infliger cela à un autre être humain ». (**Patrick BAUDOIN**, président de la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH). Interview à *Libération* du 14/06/2000).

[La manifestation pour les disparus algériens, organisée par un collectif d'associations, dont la FIDH, a été interdite in extremis].

« [Le président algérien demande de tourner une page ?]. Quelle page ? Il faut pardonner, c'est ça ? On doit d'abord lire la page avant de la tourner. On ne cesse d'empêcher les Algériens de lire leur histoire. La colonisation a tout fait pour les "déculcérer". Après l'indépendance, les militaires au pouvoir ont décidé de rayer de l'histoire du pays ceux de ses dirigeants ou de ses combattants anonymes qui les dérangeaient ou qui leur donnaient trop mauvaise conscience. Aujourd'hui, on continue à faire la guerre à ce peuple, en lui demandant d'oublier purement et simplement qui le tue et comment on arrive à l'humilier, une fois encore, en l'obligeant, par misère, à mendier, à ne plus envoyer ses enfants à l'école dans un pays riche de tant de pétrole. Et moi, je devrais aller à l'Élysée ? ». (**Isabelle ADJANI**, comédienne, s'expliquant sur son refus de se rendre au dîner donné à l'Élysée en l'honneur du président Bouteflika. In *Libération* du 15/06/2000).

« Nous estimons que tant que l'Algérie ne sera pas un État de droit, le président algérien n'a rien à faire devant ce qui est le cœur de la démocratie française ». (**Noël MAMÈRE**, député vert, s'expliquant sur le refus de ses collègues de participer à la séance solennelle organisée à l'Assemblée nationale pour accueillir le président Bouteflika. Cité par *Libération* du 14/06/2000).

« Vous-même, je vous prie de parler de l'armée [algérienne] avec respect et déférence ». (**Abdelaziz BOUTEFLIKA**, rappelant au journalisme de révérence François Clemenceau, d'*Europe 1*, qui l'interrogeait sur ses éventuels différends avec l'institution militaire, lors d'un dîner-débat organisé par la revue *Passages*, le 15/06/2000. Cité par *Le Canard enchaîné* du 21/06/2000).

[« L'armée avait besoin d'un chef d'État », a précisé le président Bouteflika. Tout son problème est de ne pas avoir su échapper à ce rôle de commande. Il est vrai que c'était difficile].

TotalElf

« Deux dissidents [birman] discutent de leurs engagements. "Et toi, dit l'un, contre qui protestes-tu ? - Contre la junte, répond l'autre, parce que c'est sept ans de prison, alors que contre Total, c'est vingt ans... ». (**Moe Aye**, opposant birman, torturé puis détenu six ans dans les geôles du régime. Cité par *La Croix* du 26/05/2000).

« Aujourd'hui, le gazoduc de Yadama [construit par les compagnies Total et Unocal] est devenu un objet de fierté pour la dictature. [...] Les militaires sont comme une armée d'occupation dans leur propre pays. [...] Total a pris ses responsabilités en investissant massivement en Birmanie alors que d'autres décidaient de se retirer pour des raisons éthiques. La compagnie devra en assumer les conséquences. Le pays ne sera pas toujours gouverné par des dictateurs ». (**Aung San Suu Kyi**, Prix Nobel de la Paix 1991, leader et héraut de la démocratie en Birmanie. Interview au *Nouvel Observateur* du 18/05/2000).

[Cela fait longtemps que Total et les "services" français ont compris le message. Pour prolonger la dictature, ils n'ont cessé de la financer et l'armer. Un ancien sergent birman a parlé à Guillaume Léger, reporter du *Nouvel Observateur*, des « sessions de formation militaire et politique » organisées sur le terrain « par les onze employés français » de la sécurité de Total].

Etc.

« Dans l'Europe riche, il n'y a plus de frontières que pour les pauvres, les damnés de la terre. [...] Il faut aujourd'hui systématiser le modèle des migrations temporaires. [...] Il faut [...] mettre en place des accords sur le versement d'une partie du salaire, des allocations familiales, des cotisations pour la retraite, dans le pays d'origine. [...] Cette politique doit être soutenue par une grande et véritable stratégie d'aide au développement.

Pourquoi ne pas concevoir une grande conférence intergouvernementale Nord/Sud sur les migrations ? [...] [Car pendant ce temps] les mafias de la main d'œuvre [...] chinoises, turques, kurdes, albanaises, etc. [...] travaillent méthodiquement, croisent souvent des réseaux criminels de trafics de drogue, transferts de fonds, marchandises volées, prostitution ». (**Sami NAÏR**, député européen chevènementiste, *Rebonds, Libération* du 23/06/2000).

[Le propos, écrit après la mort de 58 immigrants chinois à Douvres, est intéressant - mais contradictoire avec la fidélité au ministre de l'Intérieur : quelle « véritable stratégie d'aide au développement » est possible quand ce ministre et sa DST (voir Lire) témoignent de tant de complaisance envers les dictatures qui détournent cette aide ?]

« Mon expérience me fait croire que l'Afrique peut entrer dans une dynamique productive fondée sur des valeurs de société, telles que la solidarité familiale, le sens de l'effort et du partage. [...] Les préjugés de la colonisation [...] ont profondément altéré notre capacité à construire notre propre vision du monde. [...]

Il n'existe d'espaces de débat ni dans les universités, ni au sein des partis politiques, des associations, ou des gouvernements. Les questions essentielles ne sont pas posées. [...] On a l'impression [...] d'un certain vide politique et culturel. Nous n'avons pas suffisamment de grandes ONG politiques de combat en Afrique. [...]

Les institutions internationales font leur mea culpa, s'auto-pardonnent et... demandent à l'Afrique de payer pour les fautes commises ». (**Aminata TRAORÉ**, sociologue, ex-ministre malienne de la Culture, auteur de *L'Etat. L'Afrique dans un monde sans frontières*, Actes Sud, 1999).

À FLEUR DE PRESSE

Françafrique

Le Journal du Dimanche, *Le juge, l'espion et le banquier*, 11/06/2000 (Michel DELÉAN) : « La Direction de la surveillance du territoire (DST [...]) est soupçonnée d'avoir prêté son concours à une curieuse tentative de déstabilisation visant le juge d'instruction Isabelle Prévost-Desprez, une magistrate chargée de plusieurs dossiers bancaires considérés comme sensibles. "Il s'agit peut-être d'une nouvelle affaire Halphen", confie avec inquiétude un haut magistrat. [...]

Le 29 février, le commissaire B. de la DST obtient un rendez-vous à la Chancellerie [...]. [Il] est venu "balancer" [...] la juge Isabelle Prévost-Desprez [qui] aurait, lors d'un dîner à New York, [...] rencontré un responsable du groupe Bolloré et discuté avec lui du dossier de la banque Rivaud. Or cet établissement, longtemps considéré comme la "banque du RPR", est passé sous le contrôle du groupe Bolloré en 1997. Le groupe est partie civile dans la procédure judiciaire - la disparition de 200 millions de francs avant la reprise de la banque -, et c'est Isabelle Prévost-Desprez qui en est chargée. La juge aurait donc [...] commis une faute grave. [...]

L'épisode du dîner va [...] être repris et utilisé par l'ancien directeur général de la banque Rivaud, Bernard Liffort de Buffévent, mis en examen [...]. Il dépose le 11 mai une requête en suspicion légitime. [...] Au ministère de l'Intérieur, il règne un certain embarras. On laisse entendre que le commissaire B. a cru "faire son devoir" [...] "avec l'accord de sa hiérarchie". [...] Il se murmure que le commissaire B. "traite" de longue date [...] M. de Buffévent. [...] [Il] aurait appris l'existence du dîner à New York par l'un des convives, [...] Jean-Luc Delahaye, ancien juge d'instruction financier à Paris, parti "pantoufler" dans le groupe Bolloré avec le titre de directeur juridique. [...]

Mariée à un banquier, la magistrate l'a accompagné [...] à New York et a effectivement participé à un dîner privé où se trouvait notamment Jean-Luc Delahaye qu'elle ne connaissait pas. Sa hiérarchie, rassurée, la soutient ».

[Comme le RPR, la banque Rivaud et son directeur de Buffévent sont dans le noyau de l'iceberg françafricain. Ce dernier méritait d'être bien "traité". Pourquoi l'était-il par la DST et le ministère de l'Intérieur ? À quelles fins l'actuel ministre a-t-il cautionné la tentative de déstabilisation d'une magistrate financière dérangeante ? Qu'a-t-il de commun avec les histoires de la "banque du RPR" ?

L'affaire illustre par ailleurs le constant mélange des genres caractéristique de la V^e République. Delahaye a "pantouflé" sans obstacle. Dirigeant du trust françafricain Bolloré, il a tenu un rôle décisif dans la tentative de déstabilisation de la juge chargée de réparer le préjudice fait à son groupe. Allez comprendre...

On comprend mieux, par contre, les états d'âme des juges financiers récemment interviewés par Arte : ils ou elles se découvrent des adversaires jusqu'au cœur de l'État].

Génocide

Demain le Congo (Kinshasa), *Génocide tutsi de 1994 : élément central d'asservissement du Congo*, 05/06/2000 (Donatien BANOTA) : « Pour comprendre la place et le rôle dévolu aux Tutsi dans le plan d'assujettissement et de neutralisation du Congo et de l'Afrique, [...] il faut faire un parallèle entre la situation en Afrique et celle du Proche et Moyen-Orient entièrement maîtrisé par l'Occident grâce à Israël, pays singulier avec un peuple tout aussi singulier, les Juifs. [...] L'holocauste qui les singularise [...] leur accorde une sorte d'amnistie par avance. [...]

Créer un Israël et des Juifs en Afrique devenait un objectif prioritaire et un préalable pour le contrôle de l'Afrique. Les Hima-Tutsi, présentant quelques similitudes avec les Juifs [...], ont été sélectionnés avec le Rwanda, correspondant d'Israël. Tout comme les Juifs sémites, les Hima-Tutsi [...] s'identifient curieusement aux Blancs qui les y encouragent. [...]

Il était clair [...] que les Tutsi, sous-traitants chargés de mettre en œuvre, pour le compte des USA, l'agression du Congo et le processus de son assujettissement [...] devraient violer le Droit international. [...]

Qu'est-ce qui manquait encore aux Tutsi et que possédaient les Juifs [...] ? L'holocauste, pardi ! Rien que ça. Et l'holocauste, atout majeur, les USA, prévenants, s'engageaient à le fournir, cousu main, aux Tutsi. [...] Cet holocauste de commande devait être attesté par des témoignages incontestables. D'où la présence préalable et si opportune de l'ONU, avec sa meute de journalistes et ONG mis en place exprès pour documenter le massacre programmé et jouer le rôle de témoins déplorés et curieusement passifs. Ainsi, aucun crâne béant du moindre nourrisson ne risquait de passer inaperçu. [...] Les USA [...] [pourraient crier] au génocide chaque fois que les Congolais oseraient résister et se défendre contre les attaques tutsi. [...]

Il ne restait plus aux metteurs en scène qu'à trouver les moyens de déclencher l'holocauste. Deux présidents Hutu mourant de façon tragique dans un accident d'avion, comme par hasard, grâce ou malgré la présence d'un commando belge à l'aéroport, proprement éliminé tout aussi accidentellement [...], allaient servir de starter. Le reste n'était plus qu'une question de campagne médiatique. [...] L'Amérique "civilisée", son même génocide tout chaud entre les mains, filmé, documenté, [...] disposait d'un second peuple élu dûment génocidé, affecté au contrôle de la zone Afrique centrale ».

[On se passerait bien de citer ce genre de démonstration délirante si elle n'illustrait le contenu de certains sites négationnistes : des concentrés de nationalisme congolais ou de racisme "bantou" fermentent dans le bouillon de culture antisémite].

Etc.

Manière de voir - Le Monde diplomatique, *Un continent d'avenir*, 05/2000 (Ignacio RAMONET) : « Le taux de rendement dégagé par les filiales de transnationales américaines installées en Afrique se situait à une hauteur de 25 % en 1997, soit presque le double de la rentabilité moyenne enregistrée par ces mêmes multinationales à l'échelle mondiale. [...] Contrairement à l'image de mauvaise gestion et de corruption généralisée que les médias donnent en permanence de l'Afrique, ce continent, selon le FMI, devrait connaître en l'an 2000, une croissance d'environ 5 % (contre 3,1 % en 1999). [...] Ces chiffres justifient la confiance dans l'avenir. Une confiance qui se retrouve, en particulier, chez les investisseurs français. Selon une étude récente du Conseil des investisseurs en Afrique noire (CIAN), "quelque 79 % des 274 entreprises françaises participant à l'enquête ont affirmé leur intention d'engager de nouveaux capitaux". [...]

L'Afrique [...] a lancé, un peu partout, des projets titanesques [...], dont le coût s'élève à plusieurs dizaines de milliards de dollars [...] : [...] oléoduc du sud du Tchad jusqu'au Cameroun (850 km) ; construction d'un port en eau profonde à Kribi [terminus camerounais de l'oléoduc] [...].

Internet modifie déjà le paysage culturel de certaines villes. "[...] Des jeunes filles candidates à l'émigration, surfent longuement sur le Web, en quête de mari européen" [...] (*Jeune Afrique*, 5 avril 1999). [...] L'importance de la reconversion en cours, l'extension des mutations, [...] et la participation plus active du secteur privé dessinent un cadre économique et sociologique encore trop méconnu. Et fondent l'espoir d'une véritable renaissance de l'Afrique »

[On reste stupéfait devant cet éditorial du directeur du Monde diplomatique... Pas seulement à cause de sa tonalité ultralibérale, supposant que les investissements des multinationales étrangères vont faire le bonheur de l'Afrique. Mais à cause des exemples choisis, pour la plupart étayés de citations de l'hebdomadaire foccartien Jeune Afrique.

Si les investissements américains sont si rentables, c'est que la plus-value sur les rentes pétrolières et minières est sans égale, souvent sur fond de guerres civiles. Les entreprises françaises membres du CIAN, club néocolonial, n'ont rien à envier à leurs consœurs US. L'augmentation des cours des matières premières, si mal payées aux producteurs, explique le boom de la croissance africaine en 2000.

Nos lecteurs le savent, ce n'est pas « l'Afrique » qui « a lancé » l'oléoduc Tchad-Cameroun, mais un consortium d'entreprises pétrolières et constructrices, s'appuyant sur deux régimes archi-corrompus. Pour prix de leur pétrole et de leurs terres, les Africains n'auront que quelques miettes et de lourdes menaces écologiques. Surarmées, épaulées par des sociétés de mercenaires, les milices ou gardes présidentielles seront invitées à encore mieux "tenir" le pays. Tandis que, comme en Europe de l'Est, les jeunes filles rêveront sur le Web...]

LIRE

Alex de Waal, *Famine business. L'entreprise humanitaire en Afrique*, Colophon (Bruxelles), 2000, 186 p.

Un ouvrage essentiel. L'auteur scrute depuis de longues années la lutte contre la famine et les organisations qui s'y vouent. L'éditeur est un consortium d'ONG belges, avec l'appui de leur gouvernement : ceci est d'autant plus remarquable que le constat est souvent impitoyable, tant pour la stratégie des pays occidentaux que pour celle des ONG.

Alex de Waal commence par préciser ce qu'est la famine, et comment les populations y résistent. Puis il discute l'observation du Prix Nobel d'économie Amartya Sen, selon laquelle la démocratie est l'arme la plus efficace contre la famine. Ce qui est décisif, en fait, c'est le « *contrat politique antifamine* » qui se noue entre un peuple et son gouvernement : « *il faut faire en sorte que la famine devienne une question politique de plein droit* ». Il se trouve que ce contrat est d'autant plus fort et efficace qu'il peut être débattu, et qu'il est assumé par des autorités responsables.

Or la relation d'aide, malgré sa « *rhétorique bienveillante* », ne cesse d'« *éroder les bases du contrat politique* ». « *Elle réoriente les efforts des politiciens et des fonctionnaires vers des sources financières et des influences extérieures et les détourne des problèmes intérieurs, changeant les mentalités et le sens des responsabilités au quotidien. Elle suscite la corruption* ». Comme toutes les rentes, elle favorise l'accès ou le maintien au pouvoir de « *complexes militaro-commerciaux* », les plus cyniquement indifférents à la souffrance et la mort des populations sous leur botte.

L'auteur décortique l'effet de l'ajustement structurel promu par la Banque mondiale - qui a longtemps souligné les « *avantages* » des régimes autoritaires. Il souligne « *la contradiction entre l'entreprise néolibérale et le fait historique que les mesures efficaces de lutte contre la famine ont toujours été prises dans le cadre de programmes interventionnistes* ».

Dès lors, « *l'internationale humanitaire est peut-être bien le "visage humain" du néolibéralisme* ». Les grandes ONG dépendent du déclenchement des émotions médiatiques et/ou des subsides des gouvernements occidentaux. Avec les médias, elles participent à l'entreprise de dépolitisation de la famine, éloignant la perspective des contrats antifamine. Elles ne peuvent trop s'opposer à leurs États. Le réalpoliticien américain Henry Kissinger admettait : « *L'aide d'urgence est progressivement en train de devenir un des atouts majeurs de notre politique étrangère* ».

Paris aussi en prend pour son grade au dernier chapitre, qui expose la manipulation de l'humanitaire dans la région des Grands Lacs. Sur ce sujet très controversé, la critique de l'auteur est souvent salubre, tant les services secrets français (et américains) ont pipé le débat. Mais il affaiblit son propos en euphémisant la stratégie de Kigali, et en passant trop vite sur les massacres de réfugiés hutus au sud de Kisangani, au printemps 1997. Il aurait tenu là un sujet encore plus difficile : la prévention des crimes contre l'humanité, brouillée par les excès de l'ingérence humanitaire.

Tierno Monenembo, *L'Aîné des orphelins*, Seuil, 2000, 157 p.

« *Écrire par devoir de mémoire* » : quelques-uns des meilleurs écrivains africains ont entendu cette invitation de l'association *Arts et Médias d'Afrique*, organisatrice à Lille de Fest'Africa. Ils ont accepté de se plonger dans l'histoire rwandaise, de fréquenter une société brisée par le génocide, pour éliciter de leur plume cette page d'(in)humanité.

Tierno Monenembo en a tiré un roman magnifique - pris dans une spirale de fatalité, mais traversé de personnages qui s'obstinent à la refuser. Une telle histoire, forcément, tourne autour de la folie. L'aîné des orphelins saura en arracher ses frères et sœurs. Avant d'être broyé. La fin, poignante,

montre comment deux êtres « sans qualité » (Musil) ont inscrit naturellement, parmi tant d'autres, la négation de l'ethnisme. Jusqu'à la mort partagée. L'homme est capable de tout, y compris du meilleur.

Fictions de l'étranger. Quasimodo n° 6, printemps 2000.

Éditée par un groupe d'universitaires basé à Montpellier, la revue *Quasimodo*, vouée à la signification des corps, analyse cette fois la construction des faciès-type par les idéologies de la discrimination.

L'article inaugural de Frédéric Baille, *Figures du corps, ethnicité et génocide au Rwanda* (p. 7-37), fournit sur le sujet une synthèse « édifiante ». Particulièrement significatifs sont les stéréotypes aiguisés par la sexualité. Celui du Tutsi contaminé et contaminant, par le sida, passe sans transition d'une revue « scientifique » (*Les Cahiers d'Outre-mer*, avec un paragraphe intitulé *L'ethnie tutsie contaminante*) à l'"organe central" de l'idéologie génocidaire, *Kangura*, puis aux stéréotypes de la prédication catholique. Autre stéréotype : la séduction irrésistible des femmes tutsies, corruptrices des médias, de l'opinion étrangère, de l'intégrité hutue.

Un second article, de Jean-Paul Gouteux, résume utilement *Les soutiens européens à l'ethnisme* (p. 39-51). Il expose en particulier comment nombre d'Européens se piègent eux-mêmes au « problème tutsi », que la raciologie européenne a largement contribué à poser. Ce « problème tutsi » est désormais aussi connoté que la « question juive » : tous deux ont une fâcheuse tendance à exciter les partisans de la « solution finale ». Des corps aux mots, toute une fascination morbide.

Servilien M. Sebasoni, *Les origines du Rwanda*, L'Harmattan, 2000, 236 p.

Un livre profondément politique, au meilleur sens du terme : qu'est ce qui fait que des gens vivent ensemble, ou qu'ils en viennent à se déchirer ? L'histoire que raconte Sebasoni, « sans animosité, ni acharnement », est sous-tendue par ces questions. Elle croise des moments et des personnages cruciaux. L'auteur a eu l'occasion de discuter avant 1959 avec le fondateur charismatique de l'hutuisme, Grégoire Kayibanda, pénétré de l'opposition des « races » hutue et tutsie, convaincu selon un autre témoin « que le sang devait être versé ».

« Le poids des visiteurs », colons belges et missionnaires catholiques, est précisément montré, notamment le rôle décisif du colonel Logiest et de Mgr Perraudin, « le patron, l'employeur, le chef spirituel et le bailleur de fonds de Kayibanda ». Dans les propos de ce dernier, on ne peut s'empêcher de lire rétrospectivement, en filigrane, le portrait-robot d'une « race » nocive, condamnée.

La Cour pénale internationale. Le statut de Rome, introduit et commenté par William Bourdon, avec Emmanuelle Duverger, Points, Seuil, 2000, 364 p.

Un manuel indispensable, rendu très alerte par la vivacité et la pertinence du commentaire. La CPI est, dans son principe, une novation considérable, un éminent « bien public à l'échelle mondiale ». Elle tiendra la place que le public revendiquera - à la mesure de sa vigilance.

Yves Bonnet, *Contre-espionnage. Mémoires d'un patron de la DST*, Calmann-Lévy, 2000, 549 p.

Yves Bonnet a dirigé de 1982 à 1985 la Direction de la surveillance du territoire (DST). Son livre est, à double titre, un plaidoyer *pro domo* : pour la maison DST, présentée comme un fleuron de l'ingéniosité et du patriotisme français, tandis que la DGSE rivale et bornée enchaînerait les catastrophes ; pour l'ex-patron de ce service, l'ex-député et ex-préfet Yves Bonnet, mis en examen comme le préfet de Corse homonyme. Via Jean-Michel Beaudouin, salarié de la très spéciale Adraf (Association pour le développement des relations franco-arabes) de Charlie Chaker, Yves Bonnet a eu quelques liens avec le promoteur d'une considérable escroquerie, *Conserver 21* (cf. *Billets* n° 54). Cela lui a valu deux jours de garde à vue - épisode dont toute la fin de l'ouvrage raconte l'abomination.

Ce n'est pas, certes, une situation agréable. Mais la sensibilité de l'auteur reste très égocentrique : il nous explique qu'il est devenu et reste l'ami du général Smaïn Lamari, personnage-clé des services secrets algériens, maître d'œuvre d'une torture épouvantable et généralisée dans les cachots du régime. Des milliers de personnes ont subi de l'ami Smaïn mille fois plus de souffrances que l'ex-patron de la DST. Celui-ci n'hésite pas à « obliger nos partenaires » de la Sécurité militaire algérienne en leur fournissant « des renseignements de grande fiabilité sur leur opposition » (p. 339-340).

Yves Bonnet se fait aussi l'avocat des dictatures de Saddam Hussein et Milosevic, réputées pour les soins apportés à leurs opposants et prisonniers. Il vilipende les intellectuels qui condamnent « sans appel la barbarie indonésienne ou la répression russe en Tchétchénie » (p. 11).

Indication intéressante : la DST a « placé ses pions au Gabon » (p. 162). Pions ou « garde-chiourme », dans la lignée du sinistre policier Georges Conan ?

La philosophie d'Yves Bonnet est typique du double standard franco-africain : le droit pour moi et les miens, le « viol délibéré des droits de l'homme » assumé envers les adversaires, à raison du « cynisme qui doit présider au choix des moyens ». « La morale permanente et universelle doit d'effacer devant [...] les intérêts supérieurs de la nation ». « Les idéalistes » qui « ferment les yeux sur la raison d'État », sont « potentiellement dangereux » (p. 102). À suivre l'itinéraire d'Yves Bonnet, à observer les frasques de son ancien n° 2 Raymond Nart, qui entrave l'intervention de la justice chez le vendeur d'armes *Communications et Systèmes*, ou la tentative de déstabilisation de la juge Prévost-Desprez par un commissaire de la DST, on peut se demander où est le danger...

Relevons encore qu'après l'ancien directeur de la DGSE Claude Silberzahn, celui de la DST admet la nécessité de « « sélectionner » quelques relais fiables et reconnus pour diffuser au bon moment les informations qui conviennent. C'est une sorte de « journalisme sur commande ». [...] Le journaliste de confiance, [...] pour prix de sa bienveillance, recueillera des confidences qui deviendront des « scoops » ». Et de citer quelques interlocuteurs « sympathiques » (qui contesteront peut-être cet *outing*) : Jean Guisnel, Pierre Péan, Agathe Logeard, Charles Villeneuve, Edwy Plenel, Jean-Marie Pontault (p. 251).

François LILLE

Pourquoi l'Erika a coulé. Les paradis de complaisance

Survie/L'Esprit frappeur, juin 2000, 110 p.

Partant des faits connus du naufrage de l'Erika, cet essai s'efforce d'éclaircir les conditions de mise en œuvre et en péril de ce navire. On pénètre alors dans un monde surréaliste où toute piste finit par se perdre dans l'archipel étrange des « paradis fiscaux ». Les pratiques douteuses que l'on y devine donnent une idée des causes profondes des sinistres de ce genre.

La fin dramatique de l'Erika n'est qu'un épisode d'une histoire qui risque de nous donner bien d'autres occasions de dire « plus jamais ça ! », si l'on ne se décide pas à s'attaquer au fond du problème.